

Mot d'accueil

Rencontre régionale des porteurs de PTGE rhônalpins actuels et à venir

14 novembre 2024 - LYON

Elise REGNIER Directrice adjointe - DREAL AURA
Nicolas ALBAN – Directeur Agence de l'eau - délégation
territoriale de Lyon
Isabelle BELOEIL - Directrice adjointe OFB



Le déroulé de la journée

La stratégie régionale pour la gestion quantitative de la ressource en eau sur le territoire Rhône-alpin
Emmanuelle LONJARET DREAL AURA et Marc VEROT Délégation de Lyon - Agence de l'eau RMC

10h20 > La SOBRIETE : un incontournable dans le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau, pour consommer moins d'eau

EcoDrôme - Une démarche de sobriété pour réduire les consommations en eau potable à l'échelle du bassin versant de la Drôme –
Charlène PAYAN, Animatrice actions économies d'eau et Cédric PROUST, Chargé de mission - Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD)

❖ Temps d'échanges 

11h00 > Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) : le contenu, la gouvernance et les méthodes

Règles de partage et maîtrise de la pression de prélèvements en Isère – *Emmanuel CUNIBERTI, Chef d'unité Prélèvements d'eau et contrôles - DDT 38*

❖ Temps d'échanges 

Bilan du PGRE et modalités d'élaboration du PTGE Roubion Jabron – *Damien CHANTREAU, Chargé de mission - Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron (SMBRJ)*

❖ Temps d'échanges 

◆◆◆◆◆◆◆◆ 12h30-14h00 > DEJEUNER ◆◆◆◆◆◆◆◆

14h00 > La dimension prospective dans le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)

L'étude prospective Ain aval 2050 – *Béatrice LEBLANC, Chargée de projet SAGE et Gaëlle LE BECHEC, Chargée de projet Quantité/Qualité - Syndicat de la rivière d'Ain Aval et ses Affluents (SR3A)*

❖ Temps d'échanges 

14h40 > Le stockage de l'eau : une solution risquée avec des limites mais une solution sous certaines conditions

Les impacts et les limites des solutions de stockage – *Marion LANGON, Direction régionale AURA - Office Français de la Biodiversité*

PGRE Lac du Bourget et projets de stockage : objectifs, travaux et approche économique – *Cyrille GIREL, Responsable Environnement qualité, sécurité prospective - Grand Chambéry et Florent BERARD, Chargé de mission Ressource en eau - Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (CISALB)*

❖ Temps d'échanges 

15h30 > CLOTURE de la journée

Le 12^{ème} programme de l'agence de l'eau RMC et la gestion quantitative de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique – *Nicolas ALBAN - Directeur de la Délégation territoriale de Lyon agence de l'eau RMC*

◆◆◆◆◆◆◆◆ 16h00 > Fin de la journée ◆◆◆◆◆◆◆◆

Stratégie régionale pour la gestion quantitative de la ressource en eau



Emmanuelle LONJARET – DREAL AURA- Cheffe de pôle déléguée
Politiques de l'eau

Marc VEROT – Agence eau RMC – délégation de Lyon - Chef du
service planification



La sobriété : un incontournable pour le retour à l'équilibre entre ressource disponible et usages de l'eau

Eve SIVADE
Référente régionale Partage de l'eau /CCLIM
Agence de l'eau RMC - LYON

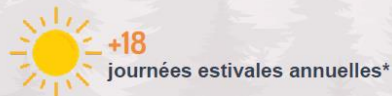
**SAUVONS !
L'EAU !**

Evolutions climatiques : des disparités locales mais une tendance globale...

En 60 ans ...

Observatoire régional
climat air énergie
Auvergne-Rhône-Alpes

TEMPÉRATURE



ENNEIGEMENT



*Source : données ORCAE, traitement AURA-EE, déc. 2023 (calculs effectués sur 12 stations de mesure en région sur la période 1963-2022, sauf pour l'indicateur enneigement, qui se base sur une seule station, celle du Col de Porte en Chartreuse (38))



**Pas d'évolution
significative
de la pluviométrie**
en volume annuel et saisonnier

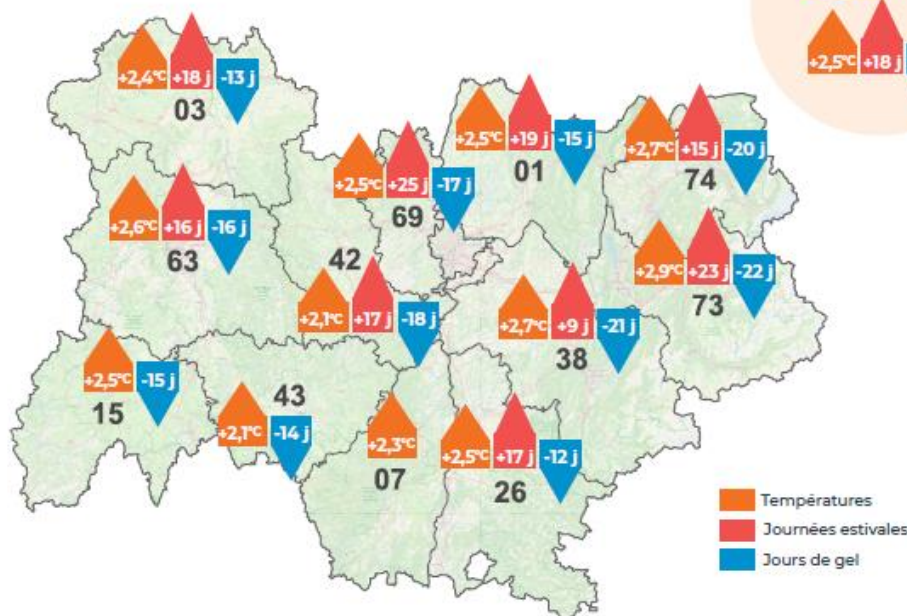


-30% d'enneigement

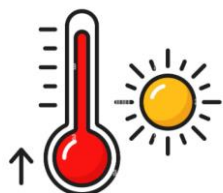
sur la saison hivernale, entre 1963 et 2022,
pour la station de référence régionale
au Col de Porte (38)

Évolution des températures moyennes, du nombre de journées estivales et du nombre de jours de gel entre 1963 et 2022

Evolution entre les 2 dernières périodes trentennaires



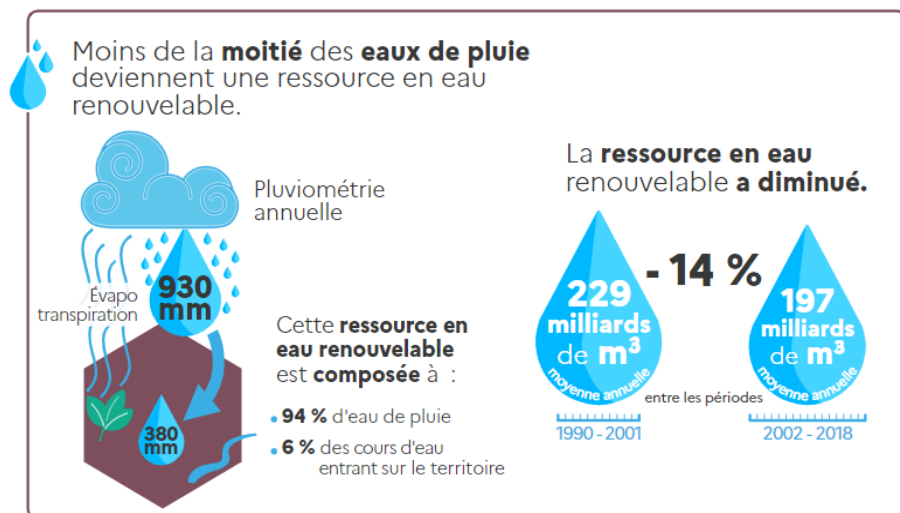
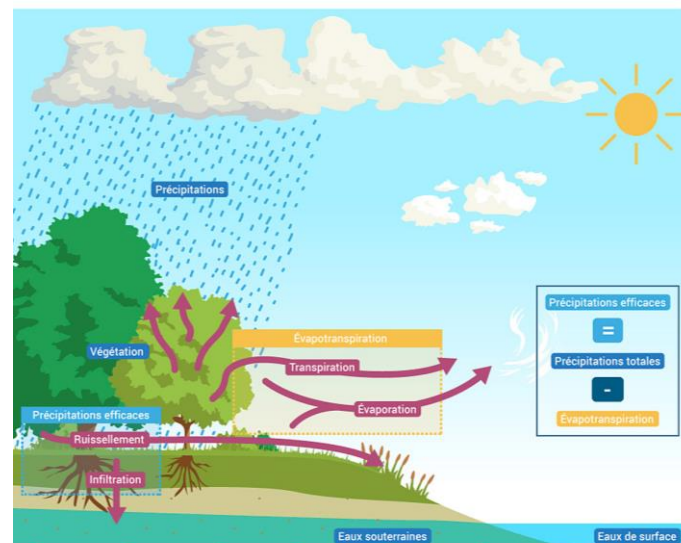
Moins d'eau disponible



L'évapotranspiration
augmente à toutes
les saisons sur...

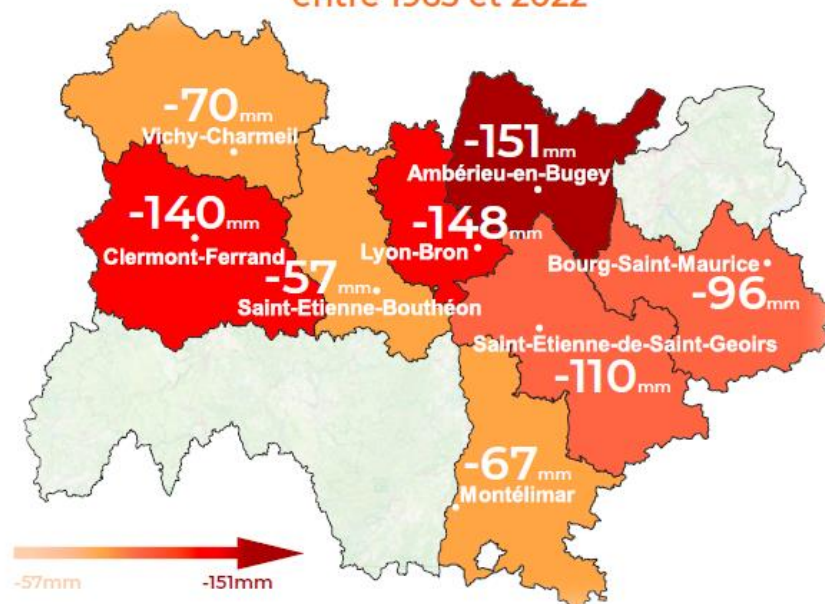


56 % 76 % 100 % 29 %
...du territoire entre 1959 et 2018.



Source : MTECT - 2022

Évolution du bilan hydrique climatique annuel
entre 1963 et 2022



Évolution entre les 2 dernières périodes trentennaires

La sobriété = un terme récent dans les politiques environnementales

- **6eme Rapport du GIEC 2023** : pour la PREMIERE fois, la **SOBRIETE** est affirmée comme une partie de la solution.



- Définition du GIEC : « un ensemble de **mesures et de pratiques quotidiennes** qui permettent **d'éviter la demande** d'énergie, de matériaux, de terres **et d'eau** tout en assurant le bien-être de tous les êtres humains dans les limites de la planète. »

Dans un contexte où les ressources naturelles sont **limitées**, la sobriété [...] doit nous conduire à faire évoluer nos **modes de production et de consommation** et plus globalement nos modes de vie, à l'échelle individuelle et collective.

La sobriété, un pilier du Plan EAU 2023

AXE N°1

organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs

→ Compter la ressource, planifier son usage et l'économiser.

AXE N°2

optimiser la disponibilité de la ressource

→ Réduire les pertes, valoriser les eaux non conventionnelles, améliorer et développer, lorsque cela est nécessaire, le stockage dans les sols, les nappes, les ouvrages.

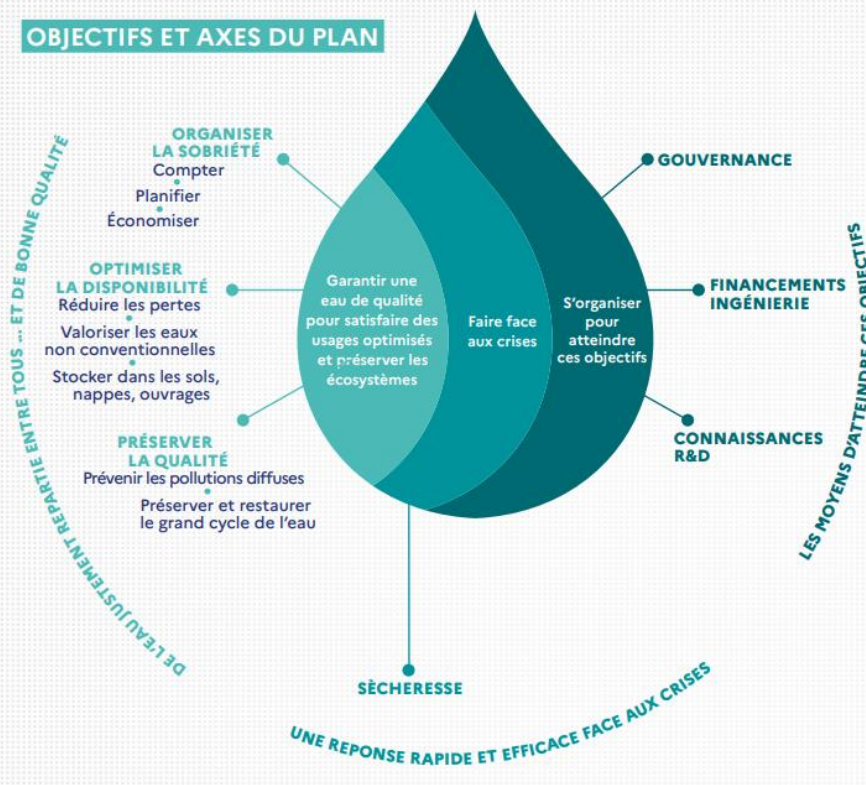
AXE N°3

préserver la qualité de l'eau

→ Prévenir les pollutions diffuses, préserver et restaurer le grand cycle de l'eau.



OBJECTIFS ET AXES DU PLAN



Un objectif **national** de **baisse**
des prélèvements de :
10% d'ici 2030 et 25% d'ici 2035

transposé à l'échelle bassin
RMC dans le PBACC d'ici 2030 :
16% en AEP et 15% en industries
Non augmentation en agriculture

Sobriété et eau : des écogestes aux modes de vie ?

Pas de gaspillage = le minimum à déployer partout

Niveau zéro gaspillage

Connaissance des volumes prélevés et distribués,
Pratiques **performantes** : suppression des fuites, outils de pilotage, télégestion, modernisation du matériel, pilotage,...

Une eau « optimisée » :
moins d'eau pour le même usage

Niveau 1

Dispositifs hydroéconomes,

Choix technique irrigation, Micro-irrigation, GàG...

Diversité des **variétés**, des cépages...

Adaptation des pratiques culturales jouant sur les sols et la demande évaporatoire

Généraliser les **pratiques agro-écologiques** (agroforesterie, mise en place de haies, bonne gestion des sols, infiltration de l'eau dans les sols et les nappes...)

Une demande en eau ajustée aux nouvelles conditions hydro-climatiques

Niveau 2

Ajustement de l'urbanisation et de l'accueil des activités économiques à l'eau disponible

Evolution des types de cultures et filières agricoles adaptées à hydro-écorégion de 2050 - mutation

Evolution des modes d'aménagement du territoire, évolution de l'alimentation,...

SOBRIETE = BAISSSE des quantités d'eau consommées

Les solutions jouant sur **l'offre en eau** (REUT, désaisonnalisation, recup eaux de pluie...) ne relèvent pas de la SOBRIETE car selon les cas elles augmentent notre dépendance à l'eau.

Témoignage Ecodrôme – Syndicat mixte de la rivière Drôme

Charlène PAYAN - animatrice économies d'eau
Cédric PROUST- chargé de mission SMRD



**Syndicat Mixte
Rivière Drôme
& ses affluents**

**EcoDrôme : programme
d'action de 2023 à 2025**

Charlène Payan
Animatrice actions économies d'eau
07 88 66 42 84 – Ecodrome@smrd.org

Zoom agriculture et eau

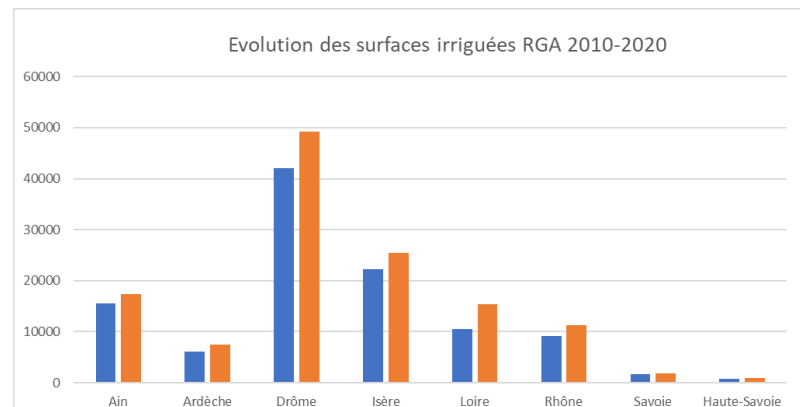


[Agriculture : la sécheresse met à mal la culture d'abricots \(francetvinfo.fr\)](https://www.francetvinfo.fr/agriculture/la-secheresse-met-a-mal-la-culture-d-abricots)

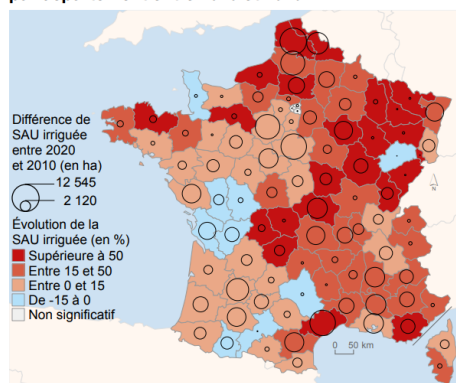
La sobriété, un incontournable en agriculture aussi...

- Les 10 dernières années montrent **que l'on n'est pas dans la trajectoire** du Plan eau :

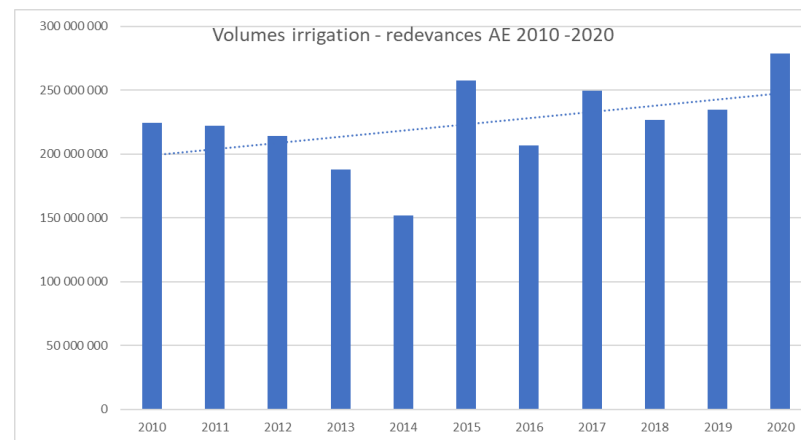
- + 19% de surfaces irriguées** en RA soit 21 000 ha (source : RGA 2010/2020 - BDD Agreste- <https://stats.agriculture.gouv.fr/cartostat>)
- + 3% de volumes** prélevés en RA soit 64 millions de m3 (source : BNPE – redevances Agence Eau RMC 2010-2020)



Carte 3 : évolution de la surface agricole utile irriguée par département entre 2010 et 2020

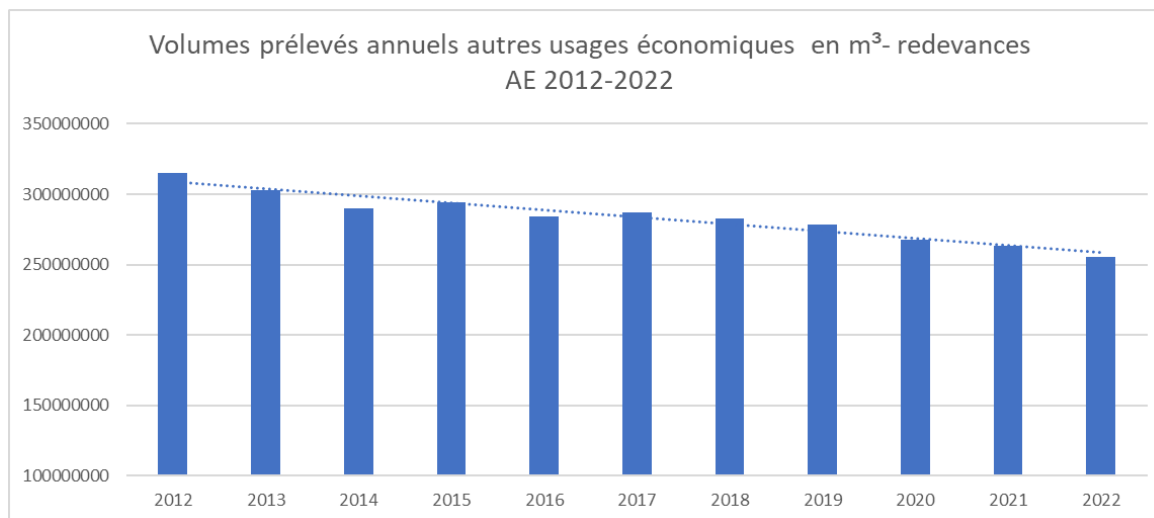
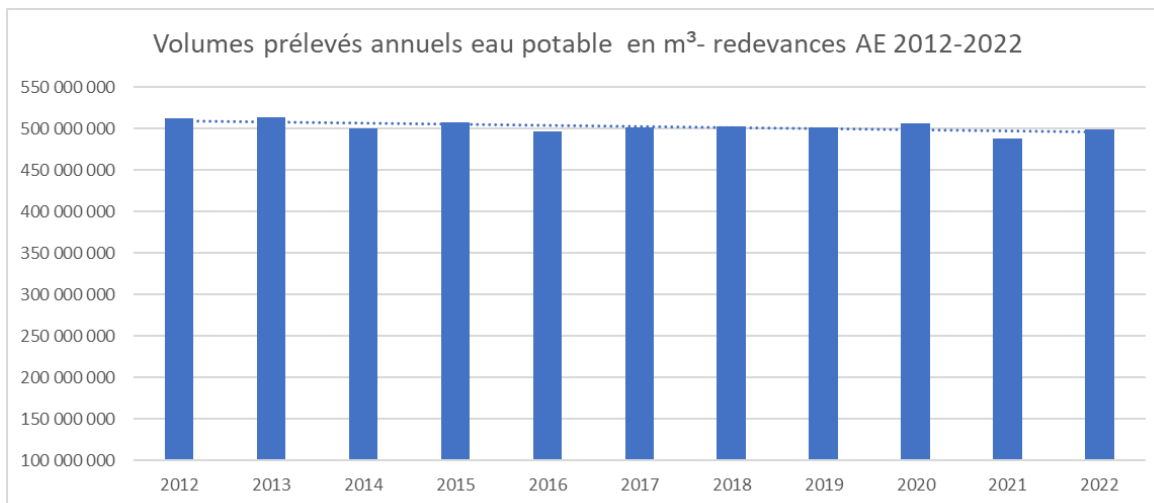


Source : Agreste, recensements agricoles 2010 et 2020. Traitements : SDES, 2023



- La demande évaporatoire étant en augmentation, la sobriété est donc **INEVITABLE** pour consommer moins d'eau à l'hectare et **atteindre l'objectif du plan eau de 2023 de non augmentation des volumes prélevés en agriculture d'ici 2030.**

Evolution des volumes prélevés annuels 2012-2022 Autres usages



ET SUR VOS TERRITOIRES, comment la sobriété est-elle investie, accueillie ?

On a déjà fait toutes les actions d'économies d'eau possibles

Des économies d'eau...mais il faut nourrir les gens, il faut penser à notre sécurité alimentaire

On n'a pas le temps, il faut trouver des ressources pour satisfaire les nouveaux besoins en eau potable

Si les volumes d'eau potable consommés diminuent, cela va fragiliser le service, je ne pourrai plus investir.

La baisse des consommations est trop lente, il vaut mieux sécuriser avec une ressource abondante

Des économies d'eau...mais vous voulez la fin de l'agriculture, je ne sais pas cultiver sans eau.

Mais où elle va cette eau en moins ?

....





TEMPS D'ÉCHANGES – 15 minutes

FILM partage de l'eau - 3min



SAUVONS !
L'EAU !

Le Plan Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) : les attendus et méthodes

*Emmanuelle LONJARET
Cheffe de pôle déléguée Politiques de l'eau
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes*

**SAUVONS !
L'EAU !**

Les clés de réussite, les grands principes du PTGE

Objectif : encourager la sobriété des usages et mieux gérer la ressource en amont

Esprit du PTGE :

- Repose sur une approche globale et co-construite de la ressource en eau, via une **instance de concertation**
- Concerne un périmètre hydrographique/hydrogéologiquement cohérent : **à l'échelle du sous-bassin versant**
- Aboutit à un engagement de l'**ensemble des usagers** (eau potable, agriculture, industries, navigation, pêche, usages récréatifs)
- Vise l'**équilibre pérenne de la ressource** à travers des différents leviers : économie d'eau, adaptation des usages/pratiques, équipements, etc.
- Anticipe le **changement climatique**



Une méthodologie guidée, mais laissant une liberté aux parties prenantes

- Guide sectec « PGRE, principes, gouvernances, suivi et révision » - 2019
- Guide sectec « Anticiper le changement climatique pour une gestion équilibrée de la ressource en eau » - 2020
- Guide national sur les projets de territoire du MTE - 2023



NOTE DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU SDAGE



PLAN DE GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU (PGRE)

PRINCIPES, GOUVERNANCE, SUIVI ET RÉVISION
MISE À JOUR DE LA NOTE DE SEPTEMBRE 2014
JUILLET 2019



Note du secrétariat technique du SDAGE



ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR UNE GESTION ÉQUILIBRÉE DE LA RESSOURCE EN EAU

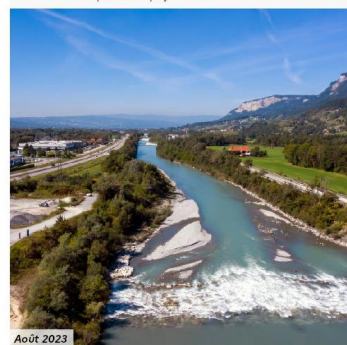
Prospective appliquée aux Plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) et autres Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)

BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE Novembre 2020

Préparé en l'absence du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée du 01/11/2020



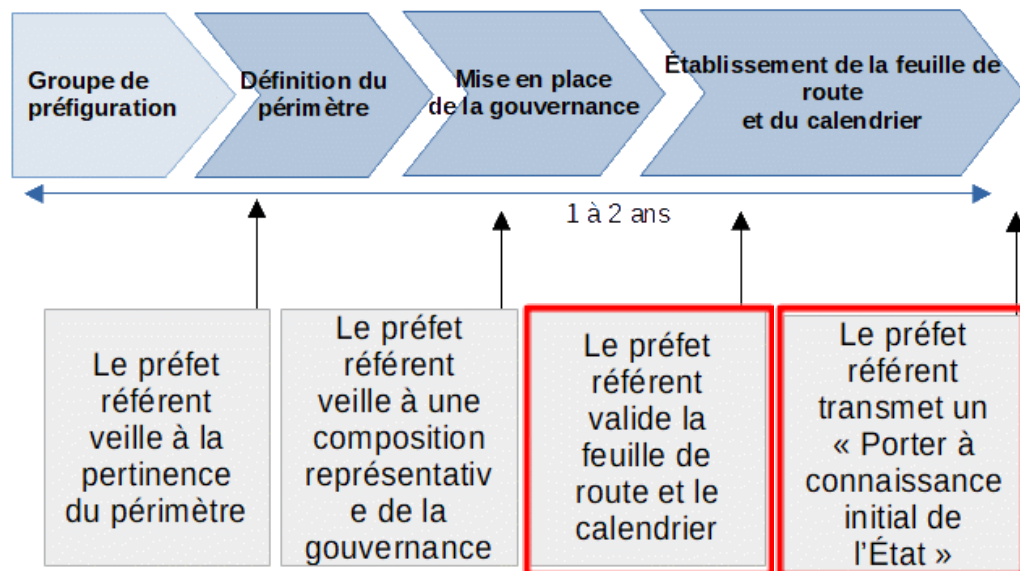
Guide d'élaboration et de mise en œuvre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau
A destination des porteurs de projets et des acteurs de la démarche



Août 2023

Les phases d'un PTGE : émergence

1) Phase d'émergence



Phase de « fondations » :

Gouvernance : importance d'avoir une gouvernance solide :

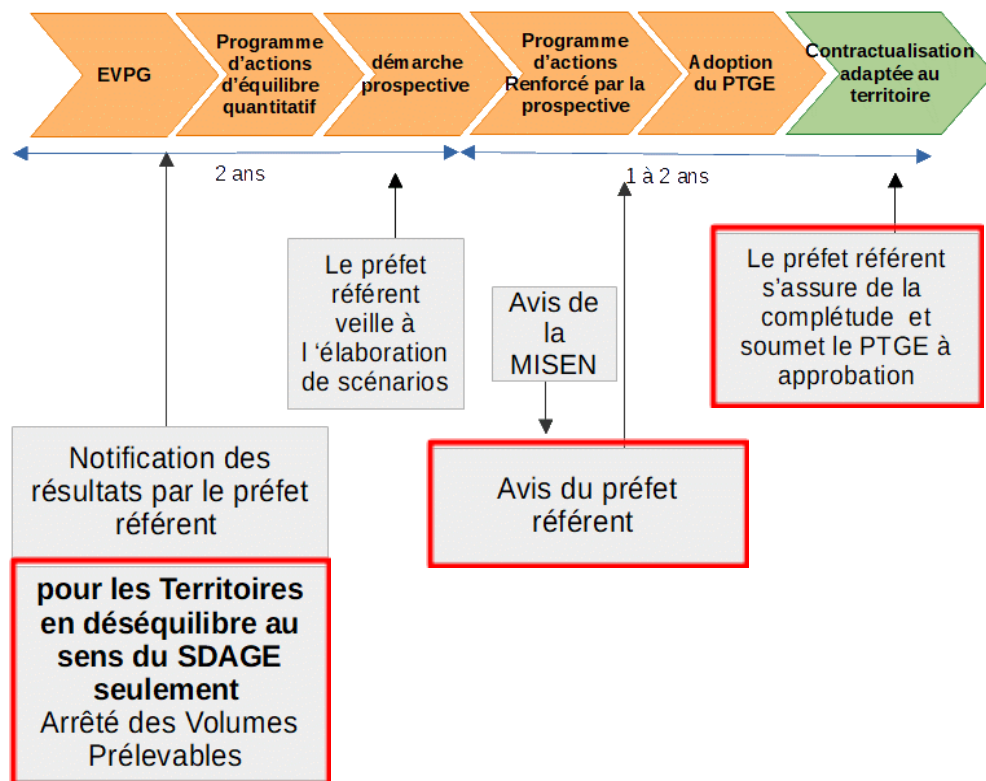
- Tous les usagers représentés, même en l'absence d'enjeu
- Minimum de fréquence de réunion définie à l'avance

Feuille de route :

- Connaissances initiales du territoire
- Pré-identification des problématiques
- Calendrier prévisionnel pour élaboration du PTGE

Les phases d'un PTGE : élaboration (1)

2) Phase d'élaboration



Phase technique :

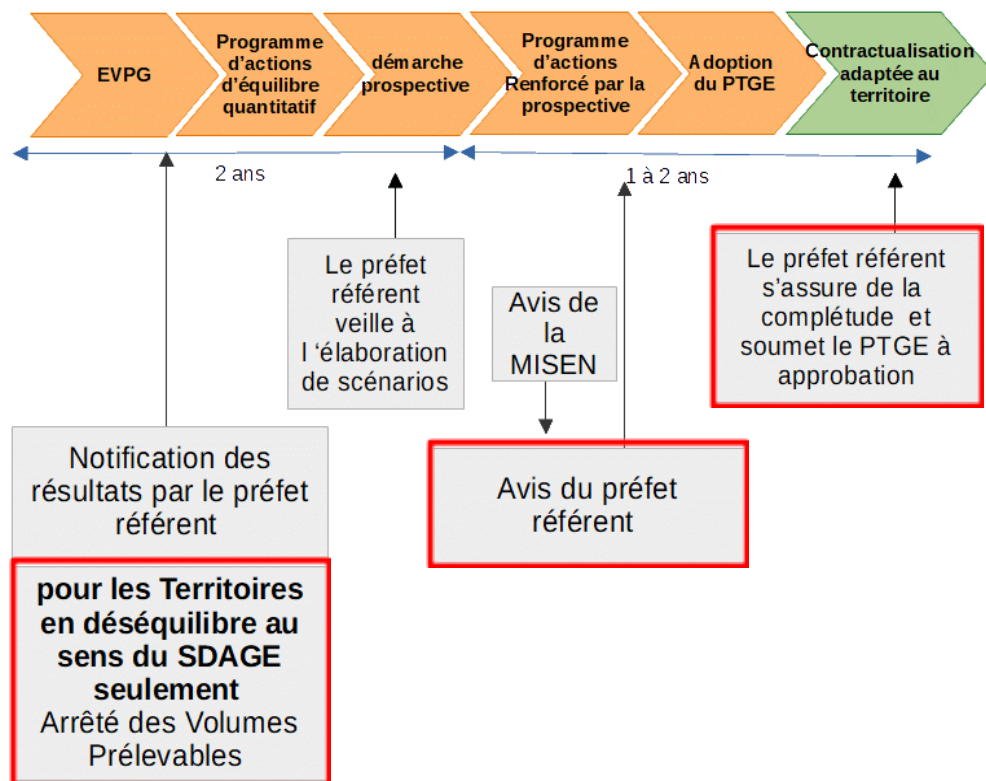
EVPG : pour la connaissance des prélèvements. **Importance d'avoir une base données concertée.**

Prospective : peut prendre plusieurs formes possibles (cf présentation d'après)

Adoption du prg d'actions : une fois le programme d'action concerté et validé. Doit pouvoir répondre à la question : **à quel niveau le PTGE contribue à la résorption du déséquilibre et préservation de l'équilibre ?**

Les phases d'un PTGE : élaboration (2)

2) Phase d'élaboration



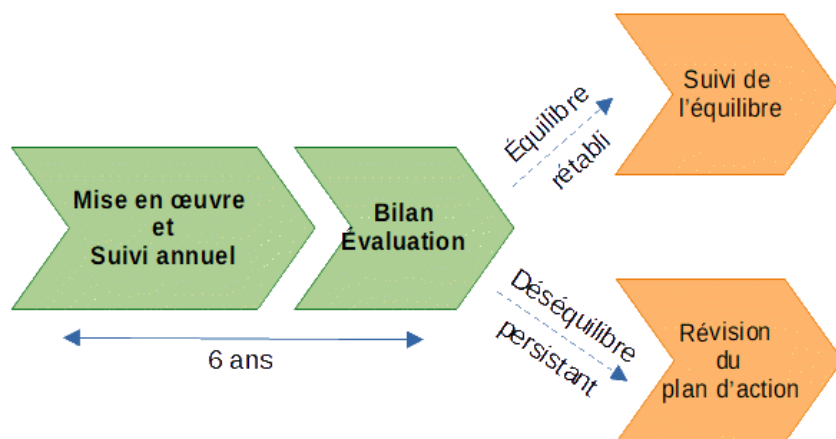
Phase technique :

Contractualisation : le PTGE a valeur d'un engagement non réglementaire. La forme de l'engagement des maitres d'ouvrage dépend des enjeux et des usagers.

Approbation : préfète de bassin approuve le PTGE pour garder une cohérence bassin.

Les phases d'un PTGE : suivi et révision

3) Suivi et révision du PTGE



Phase de « vie » du PTGE :

Suivi annuel : la structure doit suivre l'avancement des actions, financement et rendre compte des potentiels problèmes

Indicateurs à définir avant l'adoption :

- Indicateurs d'action
- Indicateurs d'objectifs
- Indicateurs de la ressource

Bilan : doit être réalisé pour répondre à la question : **est-ce que le déséquilibre est résolu / l'équilibre est préservé ?** et doit conclure sur la nécessité de poursuivre la démarche

Rôle de l'Etat

A travers les DDT :

- Fait émerger les projets sur les territoires à enjeux
- Arrête les volumes prélevables pour les territoires en déséquilibre
- Veille au respect de la démarche PTGE : feuille de route, cohérence géographique, composition du COPIL, diagnostic-besoins ressource
- Donne un avis sur le programme d'action et valide le PTGE
- Actions réglementaires : révision des autorisations de prélèvements
 - Action spécifique PTGE une fois l'économie réalisée
 - Mesure 11 du Plan Eau : renouvellement des AUP soutenables à horizon 2027
 - Défi n°2 du PBACC : réviser les autorisations de prélèvement sur les secteurs en déséquilibre identifiés dans le SDAGE

La structure porteuse au centre de la démarche



Etat
(DDT)

OFB

Agence
de l'eau

Structure
porteuse

Anime : impulse, réunit, partage les documents, initie et suit les études, mobilise **les acteurs** pour concrétiser les actions...

Cotech

Copil

Instance technique qui apporte des **recommandations/propositions**. Il est composé des services techniques des différentes structures ou des experts locaux (associations, etc).

Représente tous les usagers
Prend les décisions pour aboutir au programme d'actions

PTGE avec
plan
d'actions

Témoignage « Règles de partage et maîtrise de la pression de prélèvements en Isère »

Emmanuel CUNIBERTI – DDT 38

Chef d'unité Prélèvements d'eau et contrôles





TEMPS D'ÉCHANGES – 10 minutes

11h25-11h35

Témoignage « Elaboration d'un PTGE à la suite d'un PGRE »

Damien CHANTREAU - Chargé de mission Contrat de Rivière Roubion-Jabron-Riaille





TEMPS D'ÉCHANGES fin matinée – 20 minutes

11h50-12h10

DEJEUNER – reprise à 14h

